

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| M. Martin Thibeault # 1 | M. Gaétan Boutin # 2 |
| M. Mathieu Breton # 3 | M. Jocelyn Lantagne # 4 |
| Mme Johanne Sabourin # 5 | M. Yvon Lantagne # 6 |

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30

2023-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et du 19 décembre 2022
4. Correspondance et informations
 - a- Demande d'appui financier l'accueil d'Amos
 - b- Demande de commandite cours de Zumba
 - c- Lettre d'Enviroboue Ghislain Morin
5. Soumission Kubota gratte tracteur
6. Soumission architecte pour dessin 3D
7. Appel d'offres pour camionnette
8. Mandater nos journaliers pour faire la tournée de la municipalité pour médailles de chiens
9. Avis de motion politique de gestion des risques psychosociaux
10. Avis de motion politique de prévention des comportements violents en milieu de travail
11. Avis de motion politique en matière de drogues, alcool et médicaments
12. Dépôt du rapport budgétaire du mois de décembre 2022
13. Adoption des dépenses
14. Varia :
15. Période de questions du public
16. Levée

Adoptée

2023-01-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET 19 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et de la séance extraordinaire du 19 décembre.

Adoptée

CORRESPONDANCE :

2023-01-03 DEMANDE D'APPUI FINANCIER L'ACCUEIL D'AMOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire un don de 50 \$ à l'Accueil d'Amos.

Adoptée

2023-01-04 DEMANDE DE COMMANDITE COURS DE ZUMBA

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de faire une commandite de 105 \$ pour la location de la salle pour le cours de Zumba.

Adoptée

2023-01-05 LETRE D'ENVIROBOUE GHISLAIN MORIN

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter que l'augmentation de 8% de l'an dernier soit prolongée en 2023 dû au coût du diesel élevé.

Adoptée

2023-01-06 SOUSSION KUBOTA POUR GRATTE TRACTEUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la soumission de Méga Centre Kubota pour une gratte de 72 pouces au coût de 2 830 \$ taxes non incluses.

Adoptée

2023-01-07 SOUSSION ARCHITECTE PLAN 3D

Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Breton appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission de la firme d'architecte AU au coût de 3 455 \$ taxes non incluse pour faire le dessin 3D du futur centre récréatif Dominic Boutin.

Adoptée

2023-01-08 APPEL D’OFFRES POUR CAMIONNETTE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents de mandater la directrice générale madame Martine Lachaine, de monter et d’aller en appel d’offres pour l’achat d’une camionnette.

Adoptée

2023-01-09 MANDATER NOS JOURNALIERS POUR FAIRE LA TOURNÉE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES MÉDAILLES DE CHIENS

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents de mandater nos journaliers pour faire la tournée de la municipalité pour se conformer à loi concernant les médailles à chien.

Adoptée

AVIS DE MOTION POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Monsieur le conseiller Martin Thibeault donne un avis de motion et le dépôt de la politique de gestion des risques psychosociaux.

Adoptée

AVIS DE MOTION POLITIQUE DE PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS EN MILIEU DE TRAVAIL

Monsieur le conseiller Yvon Lantagne donne un avis de motion et le dépôt de la politique de prévention des comportements violents en milieu de travail.

Adoptée

AVIS DE MOTION POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES, ALCOOL ET MÉDICAMENTS

Monsieur le conseiller Mathieu Breton donne un avis de motion et le dépôt de la politique en matière de drogues, alcool et médicaments.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022

2023-01-10 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents d’adopter les dépenses du mois de décembre 2022 et celles prévisibles de janvier 2023, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de décembre pour un total de 138 599.39 \$

Versement par chèque C2200166 à C22000188 et C2300001 à C2300007
Paiement en ligne sécurisée L220099 à L2200109 et L2300001 à L2300004
Paiement par transfert électronique P2200172 à P2200201

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de janvier 2023
Salaires payés en décembre 2022
D22000271 à D22000295 et D2300001 à D2300013 pour un montant total de
26 156.25 \$

Adoptée

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-01-11 LEVÉE

À 19 h 50, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé
par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des
membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adopté



André Rioux, maire



Martine Lachaine, directrice générale
et greffière trésorière